



Formation Santé, Sécurité, et conditions de travail des élus du CSE / Renouvellement

du CSE et de la CSSCT - 300 salariés

Objectifs de formation

- Asseoir une politique de santé et sécurité efficace
- Veiller à la prévention des risques professionnels
- Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques

- Retour d'expérience, échanges entre les élus, difficultés rencontrées au cours du mandat
- Analyser le mandat passé afin d'améliorer le fonctionnement du CSE et de la CSSCT
- Perfectionner ses connaissances des missions du CSE et de la CSSCT
- Améliorer sa maîtrise des différentes méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations dangereuses, des accidents et incidents
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissements des missions en matière SSCT

Durée : 03 jours - 21 heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1590 €

Dates :

Nous consulter pour les dates inter-entreprises 2026 ou pour tout projet sur-mesure.

Prérequis

Aucun

Public

- Être élu du CSE pour un renouvellement de mandat
- Elus d'une entreprise de 11 à moins de 300 salariés

Programme

Formation animée par notre partenaire JL FORMATION, organisme agréé pour la formation des représentants du personnel au comité social et économique en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Agrément délivré en Aout 2024 valable sur l'ensemble du territoire national.

Partie 1

- Rôle et missions des élus
- La législation
- Le code du Travail
- Les terminologies
- Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
- Les affichages obligatoires
- La loi santé dont
- Les différentes infractions au code Pénal et code du Travail
- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité ; les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
- Le risque de désinsertion professionnelle
- La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

Partie 2

- Les acteurs internes et externes

- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- L'évaluation des risques professionnels
- Les risques
- La priorisation
- Les moyens de prévention
- Le PAPRIPACT
- Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
- La sinistralité de l'entreprise

Partie 3

- Les inspections et visites de sécurité en matière SSCT
- Les plans d'actions
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
- Les maladies professionnelles
- Les formations
- Les troubles musculosquelettiques – TMS
- Les risques psycho-sociaux – RPS
- L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur
- Les formations sécurité
- Les équipements de protection collective et individuelle

Partie 4

- Visite sécurité sur site afin de relever les dangers ou les situations dangereuses qui seront travaillés
- L'analyse des accidents et incidents
- L'enquête

Partie 5

- Santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE
- Fonctionnement du CSE – Article L2315 du code du travail

- L'organisation d'une réunion CSE
 - Les réunions périodiques / extraordinaires
 - L'ordre du jour
 - Le procès-verbal / le compte rendu
 - Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
 - Comment faire la promotion de la prévention
 - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
 - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
 - Quels sont les leviers et/ou aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention
-

Modalités pédagogiques

- Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants
 - alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés
 - documents et supports remis
 - présentation d'outils numériques.
 - Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.
 - Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation qui permettra d'approfondir les points non maîtrisés.
-

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
 - Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
 - En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.
-

Financement

- OPCO sous conditions
 - Entreprise
-

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
 - Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
 - Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
 - Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
 - Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
-